

Vineuil

mag

Magazine d'informations n°56

juin 2022

www.vineuil41.fr



DOSSIER

La rue de la République fait peau neuve



6
Tri et collecte
des déchets : du
nouveau en 2023

12
Vive
les vacances
à Vineuil !

14
Fête de la musique
et 14 juillet : les
festivités retrouvées !



1



2



3



4



5



6

1 6 MARS

L'opération Vineuil propre a permis, une fois encore, de ramasser de trop nombreux déchets à divers endroits de la commune. Merci aux participants !

2 8 MARS

La bibliothèque a accueilli 13 classes pour découvrir le travail de l'auteure-illustratrice Chloé du Colombier.

3 12 MARS

Les élus se sont mobilisés avec les services de la Ville pour collecter des dons en faveur de l'Ukraine, dons envoyés en Pologne pour aider les familles.

4 12 MARS

Opération Jobs d'été : un temps fort à destination des jeunes en recherche d'un emploi estival. Ils étaient nombreux à la salle des fêtes pour rencontrer d'éventuels employeurs.

5 19 MARS

Commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie : un temps solennel pour saluer la mémoire des anciens combattants.

6 1^{er} MAI

Goûter des anciens : la ville est heureuse de pouvoir organiser à nouveau ce temps festif avec nos seniors, l'occasion de retrouvailles conviviales !

Sommaire

Vineuil en bref p 4 à 5

- Visite d'une exploitation locale de fruits et légumes
- Le plan canicule
- Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !
- La réglementation des bruits de voisinage
- Élections législatives
- Les assistantes maternelles en formation

Intercommunalité p 6 à 7

- Tri et collecte des déchets : du nouveau en 2023

Partenaires p 8

- Orange déploie la fibre à Vineuil

Dossier p 9 à 11

- La rue de la République fait peau neuve

Vie municipale p 12 à 16

- Vive les vacances à Vineuil !
- Le bénévolat : la pièce maitresse du monde associatif
- Venez faire la fête avec les sons vitaminés de Solar Project !
- Festivités du 14 juillet
- Démocratie participative, de la consultation à la concrétisation
- Jeunes adultes : actions !
- Un BAFA à Vineuil

Vie associative p 17

- La Croche Livres
- La percussion prend ses aises !

Tribunes libres p 18

- La parole à la majorité et l'opposition

À venir p 19

- Agenda de juillet à septembre 2022

Vineuil mag' (Vineuil, Loir-et-Cher).

ISSN 2427-7576, décembre 2021.

Responsable de la publication :

François Fromet.

Directrice de la rédaction : Anaïs Laub.

Rédaction et photos : Guillaume Dubois, Anne-Sophie Perraudin, Anaïs Laub.

Hôtel de Ville : rue de la République, 41350 Vineuil, 02 54 50 54 50, www.vineuil41.fr.

Photo couverture : Patrick Perrier

Impression : Graphic Imprim - Imprimé sur papier PEFC

Réalisation : Enola Création

 Rejoignez-nous sur facebook
Ville de Vineuil

Chèr.e.s



Vinoliennes, Vinoliens,

Après deux années compliquées, le retour des beaux jours s'accompagne plus que jamais d'une envie de sortir et de respirer, d'échanger et de partager, de vivre sa ville, en somme, et de la vivre ensemble.

Bien des projets, parmi ceux que nous menons, s'inscrivent dans cet état d'esprit. En témoignent notamment les réaménagements respectivement finalisés, en cours et à venir de l'avenue Charles de Gaulle, de la rue de la République et de la place de l'Hôtel de Ville. Tous ont pour vocation d'améliorer notre cadre de vie, et tous ont été imaginés pour et avec les Vinoliens, via le processus de la consultation citoyenne.

Pour ce qui est de la place de l'Hôtel de Ville, en particulier, la proposition de limiter la zone à 30 km/h, avec une partie à 20 km/h, a fait l'objet d'un large consensus. Certes, cela entraînera un changement d'habitudes pour les usagers, mais cet effort collectif contribuera au bien de tous. Il en ira de même, dans un tout autre domaine, de l'évolution des consignes de tri, pour lesquelles nous devons adopter de nouveaux usages, avec le passage à deux bacs et la redéfinition des fréquences de ramassage.

Vivre ensemble, c'est construire ensemble et œuvrer ensemble au bien commun, mais aussi profiter ensemble des bienfaits de nos efforts et vibrer ensemble. C'est pourquoi j'invite tous les Vinoliens à venir célébrer l'été à l'occasion de la Fête de la Musique et du 14 juillet. Deux grands moments de partage et de respiration que nous sommes heureux de pouvoir vous proposer et auxquels nous nous réjouissons de vous retrouver.

En attendant, je ne peux que vous inciter à parcourir ce nouveau numéro du Vineuil Mag' et découvrir ainsi nos nombreux projets estivaux, depuis les chantiers de voirie jusqu'au programme des animations à destination des plus jeunes.

Bonne lecture, et très bel été,

Bien cordialement,



François Fromet,
Maire

La ville signe un partenariat local de fruits et légumes

Dans le cadre de son projet d'alimentation durable, la ville a organisé une visite de l'exploitation de Fanny Marchand, productrice de légumes vinolienne, avec laquelle une convention a été signée pour fournir en légumes la restauration scolaire.

La Ville est engagée dans une démarche d'achat de légumes locaux pour la restauration scolaire, pour promouvoir une agriculture locale et raisonnée. Pour aller plus loin dans la démarche, une visite de l'exploitation de la productrice Fanny Marchand a été organisée au début du mois de mai, à destination des élus et des agents de la Ville.

L'objectif de cette visite était de permettre aux élus et agents d'échanger en direct avec la productrice, afin de mieux saisir les enjeux de la production locale de fruits et légumes, notamment la saisonnalité. Ce sont près de 1000 kg de légumes par an qui seront ainsi fournis par Madame Marchand et qui prendront part à l'effort communal en faveur de produits locaux en agriculture raisonnée ou biologique.



LA RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

Tout d'abord, il faut rappeler que tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

Dans les lieux publics et accessibles au public sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif, quelle qu'en soit leur provenance.

Les activités professionnelles, sportives ou de loisirs ne doivent pas en raison de leur niveau sonore causer une gêne au voisinage.

Les chantiers de travaux publics ou privés : les travaux bruyants liés à ces chantiers sont interdits les dimanches et jours fériés, et de 20h à 7h les jours ouvrables.

Dans les propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les animaux : les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, sans pour autant porter atteinte à la santé des animaux.

Le plan canicule

Comme chaque année, la municipalité met en place le plan canicule de prévention à l'attention des personnes fragiles ou vulnérables, susceptibles d'être affectées par les effets d'une forte chaleur.

4000 feuilles d'information et d'inscription sur le registre ont été diffusées dans les boîtes aux lettres de la commune, dans le courant du mois de mai.

L'inscription sur ce registre est volontaire et confidentielle, elle permet d'assurer aux personnes inscrites d'être moins isolées. Nous invitons tous les citoyens à être vigilants dans leur entourage, vis-à-vis de leurs voisins pendant cette période d'été.



Canicule : 5 conseils pour prévenir des risques

1. Buvez fréquemment et abondamment.
2. Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenir votre logement frais.
3. Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour.
4. Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais.
5. Aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Si vous vous absentez pendant les vacances ou bien quelques jours, la police municipale peut, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de ses patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous à l'accueil de la mairie, sur le site internet de la ville ou bien en contactant directement la police municipale au 06 84 60 25 17.

En 2021, la police municipale a réalisé 224 Opérations Tranquillité Vacances.



Les assistantes maternelles *en formation*

Pendant 3 mois, de février à avril, 5 assistantes maternelles ont bénéficié d'une formation autour de la thématique de l'accueil du jeune enfant.

La municipalité les a accompagnées dans cette démarche.

La formation, qui s'est déroulée sur 6 matinées pendant les mois de février, mars et avril, s'est tenue dans les locaux de l'accueil de loisirs. Elle était dispensée par l'organisme Formasanté.

Pour permettre aux 5 professionnelles de la petite enfance de suivre cette formation, la Ville a recruté 7 assistantes maternelles pour accueillir les enfants habituellement gardés par les stagiaires. Du matériel spécifique a également été mis

à disposition des enfants par le Relais Petite Enfance (tapis à langer, jouets, tapis d'éveil, etc.).

L'objectif de la municipalité est de faciliter la formation des assistantes maternelles de la commune, en mettant par exemple à disposition des locaux et en proposant aux parents des solutions alternatives de garde.

Élections législatives

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin prochains.

Le 1^{er} tour des élections législatives est programmé le dimanche 12 juin. En cas de 2nd tour, il aura lieu le dimanche suivant, le 19 juin.

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune (mais pas forcément du même bureau de vote) de voter à votre place. Pour ce faire, il s'agira de vous rendre au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. N'attendez pas le dernier moment pour établir votre procuration car il faut tenir compte du délai d'acheminement de cette procuration à la mairie où vous êtes inscrits sur les listes électorales ! N'oubliez pas également de vous munir de votre pièce d'identité.

Le formulaire de demande de vote par procuration est disponible en téléchargement sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604> si vous souhaitez le remplir au préalable.

À noter que le jour du scrutin, vous pouvez voter en personne même si vous avez fait établir une procuration.





Tri et collecte des déchets : *du nouveau en 2023*

Afin de réduire le volume des déchets et de développer le recyclage, deux changements majeurs vont intervenir. Dès 2023, tous les emballages en plastique et en métal ainsi que les papiers et cartons seront collectés en porte à porte. À partir de 2024, tous les biodéchets devront être compostés.

Dans le courant de l'automne, chaque foyer vinolien va recevoir une nouvelle poubelle jaune, qui sera collectée une semaine sur deux à partir de janvier 2023. Papier, carton, bouteilles en plastique et boîtes en métal y prendront place. C'est-à-dire les emballages que vous avez pris l'habitude de porter dans les points d'apport volontaire (PAV). Cette poubelle jaune fera mieux encore, puisqu'elle acceptera tous les emballages ménagers en plastique ou en métal : pots de yaourts, barquettes alimentaires, blisters, et même les sacs et films plastiques, capsules de café, etc.

Cette « extension des consignes de tri » résulte d'une évolution réglementaire nationale, visant à réduire le volume des déchets enfouis ou incinérés. À la clé, une augmentation de 30 % du volume des emballages collectés. Plutôt que d'augmenter la taille des conteneurs sur les PAV, Agglopolys, en charge de la collecte et de la réduction des déchets, a fait le choix d'une collecte en porte à porte des emballages.

« Cela facilite le geste de tri et permet de repasser à une collecte en régie, alors que les PAV sont actuellement collectés par Suez, ce qui nous met dans une forme de dépendance quant à l'évolution des prix »,

souligne Yann Lafont, vice-président d'Agglopolys en charge notamment de l'économie circulaire et des déchets, qui rappelle que le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'a pas augmenté depuis 15 ans, alors même que les frais de collecte et de tri augmentent.

Pour que cette extension des consignes de tri n'ait pas trop d'incidence sur le coût global de la gestion publique des déchets, il ne fallait pas augmenter le coût des

collectes. La poubelle grise habituelle, celle qui contient les ordures résiduelles, sera donc collectée une semaine sur deux en alternance avec la nouvelle poubelle jaune.

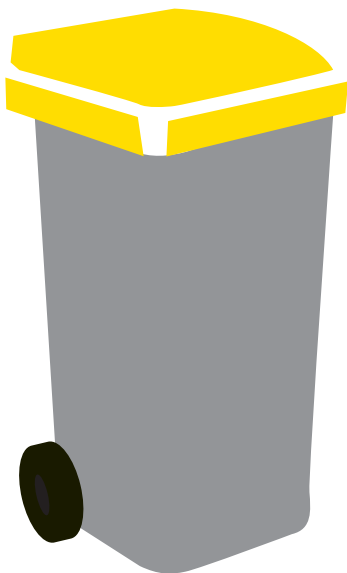
« Le volume de la poubelle grise a déjà tendance à réduire depuis de nombreuses années ; il va encore diminuer puisqu'un nombre plus important de types d'emballages sera trié, espère Yann Lafont. Des gens qui n'avaient pas l'habitude d'apporter leurs emballages au PAV vont se mettre



En 2024, tous les biodéchets devront être compostés.



La Communauté d'agglomération distribue des composteurs.



au tri. ». Il sera aussi possible, sur demande auprès d'Agglopolys, d'obtenir un bac gris de taille supérieure si, à l'usage, la diminution de la fréquence des collectes rend la précédente trop petite. Mais cela ne devra pas être la règle, puisque l'objectif est de réduire le volume global des déchets.

Une autre obligation réglementaire va amener à diminuer le remplissage de la poubelle grise : la gestion séparée des biodéchets. À partir du 1^{er} janvier 2024, il ne sera plus possible de jeter les restes de repas, épluchures et autres déchets végétaux avec les ordures ménagères. Ainsi, ces déchets biodégradables, qui représentent le tiers du poids de nos poubelles mais sont constitués principalement d'eau, ne seront plus incinérés. L'absence de déchets putrescibles va aussi éviter les

odeurs désagréables dans cette poubelle grise qui sera moins souvent collectée.

« La collectivité modifie le mode de gestion des déchets, mais il faut aussi que les citoyens changent leurs habitudes, souligne Yann Lafont. Pour les biodéchets, Agglopolys a réfléchi avec les maires à la mise en place de différentes solutions, qui passent beaucoup par l'utilisation de composteurs. »

Agglopolys va distribuer gratuitement, aux habitants qui en feront la demande, un composteur permettant de transformer les déchets végétaux en compost utilisable au jardin ou pour les plantes en pots. De janvier à avril 2022, ce sont déjà 1 000 composteurs qui ont ainsi été distribués. Au total, 300 000 euros ont été prévus au budget d'Agglopolys pour cette opération en 2022. Il restera, dans le courant de l'année 2023, à trouver des solutions alternatives pour les logements où un compostage sur site ne sera pas possible. Le compostage en pied d'immeuble, par exemple, demande davantage de temps et d'organisation.

EN PRATIQUE

45 000 bacs jaunes vont être distribués sur le territoire d'Agglopolys, dont **3 950 à Vineuil entre octobre et décembre prochain**. Coût de l'opération : environ 3 M€. La première collecte aura lieu dès le 2 janvier 2023, avec éventuellement un changement à prévoir des jours habituels de collecte. La plupart des points d'apport volontaire actuels resteront disponibles uniquement pour la dépose des bouteilles et bocaux en verre.



Orange déploie *la fibre à Vineuil*

C'est Orange qui, en tant qu'opérateur d'infrastructures, se charge de déployer la fibre à Vineuil. D'ici la fin de l'année, la très grande majorité des foyers y sera éligible. Les quelques cas les plus compliqués, pour autant, devront attendre 2023 pour être raccordés.

A la mi-février, la fibre était déployée sur 85 % du territoire vinolien. Les travaux ont été réalisés par le sous-traitant Circet pour le compte d'Orange, agissant en tant qu'opérateur d'infrastructures. Ils ont consisté à tirer les câbles optiques nécessaires le long des rues jusqu'à des boîtiers de branchements. Après un délai réglementaire d'un mois, les 4000 logements concernés sont devenus commercialement éligibles à la fibre. « Lorsque la boîte est posée, notre travail est terminé, explique Frédéric Nicolas, directeur des relations avec les collectivités locales 37 et 41 chez Orange Grand Ouest. C'est au fournisseur internet du client de tirer les derniers mètres de fils entre la rue et le logement. » Cette étape consécutive à

la souscription d'un abonnement fibre auprès d'un fournisseur d'accès internet peut demander plusieurs semaines. Mais dès lors, le foyer bénéficie d'une meilleure qualité du réseau. « *Le confort d'utilisation est bien plus important*, souligne Jacky Gibert, adjoint au maire en charge de la voirie et des bâtiments. Avant, il y avait beaucoup d'endroits à Vineuil où l'on ne pouvait pas recevoir la télévision par internet faute d'un débit suffisant. Avec la fibre, c'est possible. »

Personne ne sera oublié

Pour les 650 foyers vinoliens pour lesquels le déploiement n'a pas encore été effectué, Orange prévoit qu'ils seront éligibles. Orange réalisera les travaux au cas par cas

après que le client en aura fait la requête auprès de son fournisseur internet. « *Personne ne sera oublié* », explique Frédéric Nicolas, en précisant que ces déploiements seront finalisés en 2023.

Enfin, il reste le cas des foyers qui sont éligibles mais n'arrivent pas à obtenir le branchement (à cause, le plus souvent, de tuyaux cassés ou bouchés). Si l'origine du problème se situe sur la voie publique, le fournisseur alerte le guichet opérateurs d'Orange, qui lance une procédure en réparation (délai de 2 à 3 mois). Sur le domaine privé, en revanche, la responsabilité de la remise en état revient au propriétaire.

Dans tous les cas, « *la mairie n'a pas de compétence sur le sujet*, précise Jacky Gibert. Tout ce que nous faisons, c'est délivrer des autorisations d'interventions sur la voie publique quand c'est nécessaire, mais notre rôle s'arrête là. »

Pour consulter la carte des adresses éligibles à la fibre :
www.reseaux.orange.fr



La rue de la République *fait peau neuve*

Les travaux de réaménagement de l'axe principal du centre-ville se dérouleront du 15 juin au 15 août. Quelques perturbations sont à prévoir, mais, dès la rentrée, les Vinoliens pourront profiter d'une voie entièrement rénovée et sécurisée.

Le projet de rénovation de la rue de la République est étroitement lié à la réflexion menée à la fin du mandat précédent sur le développement de la mobilité douce. À mesure, l'idée première, qui consistait à y aménager une piste cyclable, a beaucoup évolué. « Le projet a été élaboré en lien avec notre schéma directeur des voies douces, qui a abouti à la possibilité de faire passer les vélos en dehors de la rue de la République, explique Jacky Gibert, adjoint au maire en charge de la voirie et des bâtiments.

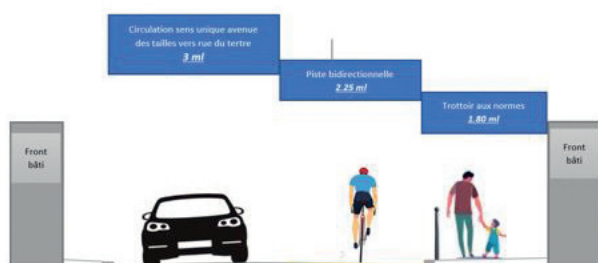
Les cyclistes pourront toujours y circuler, mais il existera des solutions alternatives spécifiquement sécurisées côtés Paradis et Pimpeneau. »

Dès lors, le réaménagement de la rue de la République a pu être envisagé différemment, de manière globale, dans l'objectif encore plus marqué d'apaiser le trafic sur cet axe central où se croisent en densité piétons, vélos, voitures et bus. « Nous avons beaucoup travaillé sur les flux de circulation », souligne François Fromet, maire de Vineuil.

« Le réaménagement de la rue de la République a fait l'objet d'une large consultation avec les riverains et les commerçants. »

Jacky Gibert
Adjoint au maire en charge de
la voirie et des bâtiments

Profil en travers de la voie après travaux



L'enjeu de la sécurité

En définitive, décision a été prise de limiter la zone à 30 km/h, ce qui sera matérialisé par une intensification des marquages au sol et la mise en place de plateaux ralentisseurs. « La baisse de la vitesse répond tout à la fois à des enjeux de sécurité et de réduction de la pollution », souligne le maire.

Plus sûre, la nouvelle traversée de la rue de la République permettra aux écoliers et collégiens de rejoindre les complexes sportifs en toute sérénité, de la rue Arthur Rimbaud via celle des Paradis.

En outre, « au cours des réunions de quartiers, les riverains avaient soulevé le fait que les trottoirs n'étaient pas aux normes pour les personnes à mobilité réduite, ajoute François Fromet. Le projet répond à cette objection à travers une mise en conformité. »

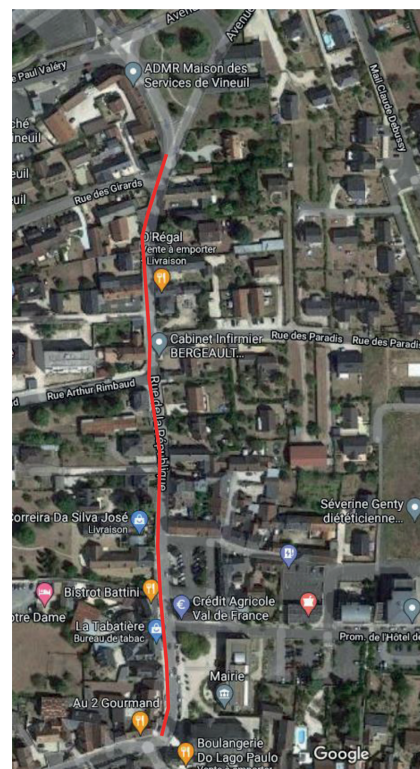
Concrètement, le trottoir de gauche en allant vers la rue des Écoles sera totalement refait aux normes : grâce à la réduction au minimum de celui opposé,

il pourra bénéficier d'une largeur d'1,40 m. En complément, la rue bénéficiera d'une chaussée toute neuve agrémentée de marquages au sol « sympathiques et colorés » pour les traversées piétonnes, ainsi que de bordures et de revêtements qualitatifs.

Une concertation constructive

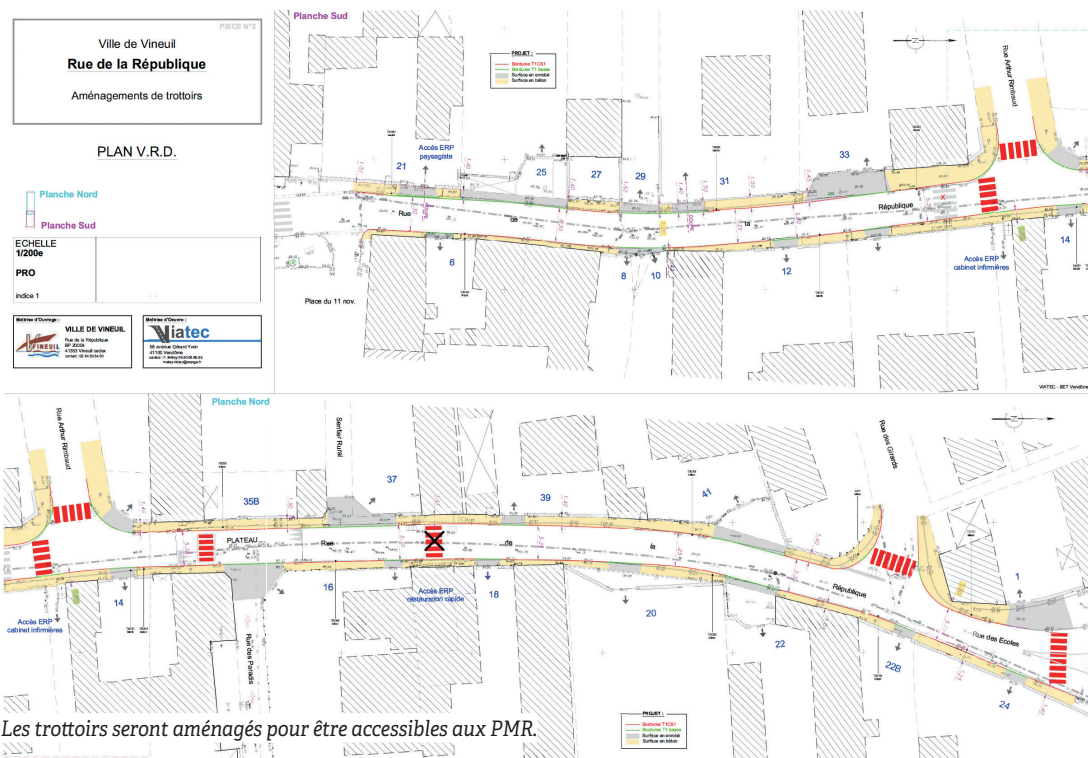
Tel que le souligne Jacky Gibert, « le réaménagement de la rue de la République a fait l'objet d'une large consultation avec les riverains et les commerçants », qui s'est traduite par « l'amendement du projet en fonction de leurs remarques ».

À titre d'exemple, le rejet de la proposition faite par la municipalité de passer l'artère à sens unique a été pris en compte. De la même manière, « nous avions envisagé d'effacer le stationnement sur le secteur, mais nous y avons renoncé devant le refus général », note Jacky Gibert. Autres exemples : l'ajout d'un plateau ralentisseur supplémentaire, pour répondre aux inquiétudes de ceux voulant s'assurer d'une baisse effective de la vitesse de



circulation, ou encore le maintien de la priorité à droite de la rue Arthur Rimbaud. La consultation a en outre permis de discuter de la pertinence du projet avec les commerçants, conscients de la balance favorable entre les inconvénients ponctuels et les bénéfices durables de la rénovation. « La concertation a donné lieu à des échanges positifs et constructifs, résume le maire. Elle a beaucoup apporté au projet. »

Débutée en septembre 2021, cette consultation a pris fin au printemps 2022. Elle a réuni une vingtaine de participants, dont des Vinoliens volontaires (essentiellement des riverains), les commerçants de la rue, certaines associations intéressées (par exemple de promotion de la sécurité routière), ainsi que des élus de tous bords.



2 mois de travaux

Inscrit au plan pluriannuel d'investissement (PPI) des voiries sur 2021 et 2022, le budget du projet se monte à 430 000 €, auxquels il convient d'ajouter 161 900 € pour l'enfouissement des réseaux (subventionné à hauteur de 30 000 € par le Syndicat intercommunal de distribution d'énergie du Loir-et-Cher - SIDELC). C'est d'ailleurs par là qu'a commencé le chantier. Fin 2020, l'ensemble des réseaux électriques et téléphoniques a été effacé avec la participation du SIDELC. Pour le reste, les travaux de réaména-

gement, menés par l'entreprise Colas, se dérouleront du 15 juin au 15 août prochains. « Nous avons bien insisté auprès des intervenants pour que le chantier ait le moins d'impact possible sur la circulation, souligne Jacky Gibert. Bien sûr, il y aura des interruptions ponctuelles, mais nous ferons le maximum pour limiter les nuisances. » Il est ainsi prévu, par exemple, que, lorsque les conditions météorologiques le permettront, les entreprises commenceront à travailler plus tôt dans la matinée.

Si quelques coupures totales du trafic seront nécessaires au moment de la réfec-

tion de la structure de la rue, celles-ci seront très ponctuelles. Le plus souvent, un feu provisoire permettra de régir une circulation alternée. « Dans tous les cas, il sera toujours possible d'accéder aux commerces du centre-ville, que ce soit par la rue Rimbaud ou celle des Paradis », précise Jacky Gibert.

En attendant l'apothéose

La période, en outre, est toute choisie pour limiter les perturbations. D'un côté, il n'y a pas de transport scolaire en juillet et en août, de l'autre, beaucoup de commerçants sont en vacances. « C'est Azalys que les travaux dérangeront le plus, mais nous avons trouvé ensemble des solutions alternatives », note Jacky Gibert.

Durant le chantier, des informations seront régulièrement délivrées sur le site internet et la page Facebook de la Ville quant à l'avancée des opérations et les aménagements provisoires y attenants. Le calendrier n'étant pas serré, la rue devrait être fin prête pour la rentrée de septembre. Dès lors, les Vinoliens pourront commencer à bénéficier de ces nouveaux aménagements, en attendant de découvrir la suite. La rénovation de la rue de la République, en effet, n'est que la première étape d'un projet d'une plus vaste ampleur. « L'apothéose sera quand nous réaménagerons la place de l'Hôtel de Ville jusqu'à l'église, en 2023, anticipe le maire. Dès lors, tout sera finalisé. » Là encore, la concertation sera de mise.



L'axe entre la place du 11 novembre et le rond-point du 15 Mars sera en zone 30.

Vive les vacances à Vineuil !

La Ville met en place un grand nombre d'activités à destination des enfants et adolescents tout au long de l'été. Quels que soient le temps dont ils disposent et leurs préférences en matière de loisirs, ils ne pourront que trouver leur bonheur dans ce festival de propositions estivales.



Il n'y aura pas de quoi s'ennuyer à Vineuil cet été ! Pour les enfants de 3 à 12 ans, le centre de loisirs propose un accueil à la journée agrémenté d'animations autour de l'enchantement thème saisonnier : « Magie et féerie ». Viendront s'y ajouter des sorties hebdomadaires, des veillées avec les parents ou des nuits sans eux - sous la tente, si le temps le permet. Au programme : des jeux, des contes, du cinéma, de la magie ou encore, entre autres, de la danse.

En complément, une série de camps est proposée sur trois ou quatre jours, en Loir-et-Cher. Les thèmes sont variés, mais toujours en lien avec la nature, à l'image des « Petits Cro-Magnon » ou du stage d'équitation.

Il est en outre à noter que, pour ce qui concerne l'accueil à la journée, les enfants du CP à la 5^{ème} peuvent opter pour une formule sportive leur permettant de découvrir tous les matins une discipline sortant de l'ordinaire, telle que le golf ou le hockey sur gazon. Par ailleurs, une inscription à la semaine et à la journée est possible afin d'assurer une continuité entre cette activité et le centre de loisirs l'après-midi.

Ados : libres, mais encadrés

Les adolescents (à partir de la 6^{ème}) peuvent se rendre librement à l'Accueil Jeunes (AJ) du 17 rue Victor Hugo, ouvert

les après-midis de 14h à 18h. En complément des activités habituelles (lecture, jeux vidéo - à usage limité - ou de société...), les encadrants proposent des ateliers spécifiques, par exemple autour de la nature, ou des sorties ponctuelles (trampoline, karting, escape-game, trottinette à Chambord...). « Nos animateurs ont un programme, mais nous prêtons attention à ce que désirent nos ados », précise Isabelle Chérami, responsable du service Enfance-Jeunesse. *S'ils expriment des envies particulières, nous nous adaptons.* » De manière

générale, « la structure promeut la liberté : celle d'aller et de venir comme celle de faire ou de ne pas faire », ajoute Fabienne Hector-Picard, adjointe au maire en charge de la jeunesse. Nos accueils de loisirs sont aussi des lieux d'échanges, de convivialité, de partage et de découvertes. »

Deux grands camps sont également proposés aux adolescents, dont un de 5 jours début juillet à La Tranche-sur-Mer (Vendée) autour de la planche à voile, et l'autre de 3 jours fin août au Lac de Loire (trajet en vélo, camping, activités en extérieur et soirées). De belles vacances assurées !

Le pré-programme est disponible depuis fin mai et diffusé sur le site internet de la commune et les réseaux sociaux.

Renseignements

- **Centre de loisirs : Isabelle Chérami** au 06.30.52.26.91 isabelle.cherami@vineuil41.fr
- **Accueil Jeunes : Patrick Landry** au 07.86.21.14.28 patrick.landry@vineuil41.fr

Animations sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.



Le bénévolat : *la pièce maitresse du monde associatif*

Vineuil est fière de ses 70 associations qui offrent une multitude d'activités sportives, de loisirs, humanitaires, culturelles aux habitants. Ce dynamisme repose sur un socle fondamental : l'engagement des bénévoles. Qu'ils soient investis dans les bureaux des associations, dans l'organisation des activités et des événements, les bénévoles font vivre toutes les associations présentes sur la commune. Depuis quelques années, le bénévolat n'a plus vraiment la cote, les associations peinent à mobiliser, pourtant œuvrer pour soi et pour les autres garde tout son sens !

La France est riche de plus de 12,5 millions de bénévoles. Sans eux, ce sont des pans entiers des activités de loisirs, sportives mais aussi d'entraide, de soutien qui ne pourraient s'organiser avec autant d'énergie et d'efficacité. Le repli de l'engagement constaté depuis plusieurs années inquiète donc tout autant les responsables associatifs que les collectivités publiques. Alors comment susciter les engagements ?

Être bénévole demande certes du temps mais comporte plusieurs avantages : Le bénévolat apporte un lien de socialisation et de rencontres avec d'autres personnes qui partagent des valeurs, des intérêts. Il permet de donner du sens et offre des activités au bénévole et à ses proches qui structurent le quotidien et permet de se ressourcer.

Les bénévoles peuvent aussi être accompagnés dans leur engagement. Tout d'abord par les responsables des associations mais également par des réseaux nationaux. Ainsi le réseau « Guid'Asso 41 » propose des formations à destination des bénévoles tout au long de l'année. Ces formations gratuites permettent de donner des outils et de mettre en lien les bénévoles autour de thèmes variés (réglementaires, comptables, juridiques, ressources humaines...). Ces formations sont proposées à Blois et accessibles à tous ceux qui éprouvent le besoin d'être formés.

La Ville a également adhéré au réseau d'appui à la vie associative locale afin de pouvoir être identifiée comme structure qui accueille, oriente, informe toute personne désireuse de s'informer ou s'investir dans la vie associative - bénévoles, dirigeants associatifs, porteurs de projet, collectivités - quels que soient le domaine d'intervention et le territoire d'implantation. Vous



GUID'ASSO 41
EN 2022 LE CRIB DEVIENT GUID'ASSO

**FORMER
ORIENTER
ACCOMPAGNER**

 **FÉDÉRATION LOIR-ET-CHER**
la ligue de l'enseignement
LE CRIB DE LA VILLE DE BLOIS

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT LOIR-ET-CHER
10 ALLÉE JEAN AMROUCHE - 41000 BLOIS

GUIDASSO@LALIGUE41.ORG
02 54 43 00 92

pouvez vous rendre en mairie pour obtenir des renseignements sur l'engagement bénévole, ses avantages et ses caractéristiques.

Le 3 septembre prochain, la rentrée des associations sera organisée, au gymnase Marcel Carné, pour présenter un bon nombre d'activités proposées sur la ville, l'occasion pour tous de trouver la sienne mais également de pouvoir s'investir dans un fonctionnement collectif !

« Guid'Asso 41 »

présent à la rentrée des associations

Les équipes de Guid'Asso 41 seront présentes le samedi 3 septembre pour orienter, informer les bénévoles en activité ou en devenir sur les actions et formations qu'elles proposent.

Plus d'infos sur :

www.laliguedelenseignement-41.fr/crib/



FESTIVITÉS du 14 juillet

Au programme de la traditionnelle fête nationale : fanfare jazz, musique et tableaux pyrotechniques ! Rendez-vous dès 19h30 pour une animation du centre-ville en musique, et un premier set musical à partir de 20h30, sur la place Robert-Moreau. Après le tir du feu d'artifice à 23h, à proximité du complexe sportif, le bal se poursuivra jusqu'à 1h du matin.

Le jazz club de Blois regroupe musiciens professionnels et amateurs, amoureux des grands classiques du répertoire jazz comme des chemins de traverses musicales, ils proposent un jazz accessible à tous pour notre plus grand bonheur. Ils animeront la place de l'Hôtel de Ville de 19h30 à 20h15 puis entraineront les habitants vers le feu d'artifice à partir de 22h15.

La retraite aux flambeaux partira de la mairie pour rejoindre la rue du Stade, d'où sera tiré le feu d'artifice à 23h. Puis les habitants seront invités à revenir sur leurs pas vers le centre-bourg, pour y retrouver les 5 musiciens du groupe « Les nuits blanches » qui animeront le traditionnel bal du 14 juillet à partir de 23h30 jusqu'à 1h du matin. Le groupe se produira également de 20h30 à 21h30 pour accompagner votre repas sur la place de l'Hôtel de Ville, avant le feu.

Venez faire la fête avec les sons vitaminés *de Solar Project !*



Le samedi 18 juin, Vineuil fête la musique. Le groupe Solar Project diffusera sa musique Afro-disco pop sur la grande scène place du 11 novembre. Deux autres groupes composeront le plateau de ce rendez-vous festif que nous avons hâte de retrouver en cœur de ville après deux ans de pandémie.

L'école de musique ouvrira le bal de cette soirée dédiée à la musique avec les classes d'orchestre qui se produiront à partir de 18h. À partir de 19h, la scène place de l'Hôtel de Ville accueillera le groupe Suisse « Les Pornographes chantent Brassens », qui reprennent et s'approprient le répertoire immense de ce grand monsieur de la chanson française, puis c'est le groupe « Jane Porter Trio » qui accompagnera de ses sonorités jazzy les habitants venus profiter du restaurant et des bars à l'heure

du diner. La grande scène, installée sur la place du 11 novembre 1918, accueillera « Solar Project » à partir de 21h15. Les six musiciens nantais explosent les codes de leur énergie solaire et voyagent sans complexe d'une esthétique à l'autre. Les ambiances, les rythmes et les couleurs évoluent au gré de leurs envies ! Ici un seul leitmotiv : le lâcher-prise. Enfin, DJ Kryss viendra conclure cette plongée musicale. Tous les restaurants et commerçants de la place vous accueilleront pour une offre variée et complémentaire !



La Culture à Vineuil,
donnez votre avis !

Du 16 mai au 17 juin 2022

Participez à notre
enquête sur **vos pratiques**
et **vos attentes** culturelles.

www.vineuil41.fr



Une enquête en ligne pour connaître vos attentes culturelles, participez !

La Ville souhaite réaliser un diagnostic sur les pratiques et les attentes des habitants en matière d'offre culturelle. L'objectif est de vous interroger, via une enquête en ligne, en vous proposant de répondre à un questionnaire synthétique sur les activités culturelles que vous et votre famille êtes amenés à pratiquer ou sur les besoins qui peuvent être ressentis en matière d'offre culturelle. L'enquête est en ligne sur le site internet de la ville jusqu'au 17 juin 2022. Nous avons besoin de votre témoignage !

www.vineuil41.fr

Démocratie participative, *de la consultation à la concrétisation*

Les trois premiers comités consultatifs mis en place par la mairie pour associer les Vinoliens à l'élaboration des projets de la Ville ont porté leurs fruits. Après la sécurisation de l'avenue Charles de Gaulle et le réaménagement de la rue de la République, celui de la place de l'Hôtel de Ville approche de son terme.

Le 29 mars a eu lieu la dernière réunion du premier comité consultatif mis en place par la municipalité dans le cadre de sa politique de développement de la démocratie participative. L'objectif de ces groupes de travail consiste à associer les citoyens à l'élaboration des projets de la Ville.

Le premier comité consultatif devait se pencher sur la sécurisation de l'avenue Charles de Gaulle. Après réflexion, le groupe (constitué d'une vingtaine de citoyens volontaires, d'associatifs et d'élus) a opté pour tester une nouvelle configuration rendant l'axe prioritaire au niveau du carrefour Ronsard.

Après plusieurs mois d'essai, des mesures ont été réalisées, qui ont relevé une légère augmentation globale de la vitesse moyenne, mais une réduction de l'impact sonore. Aussi, à l'issue de sa dernière réunion, le comité, suivi par la

mairie, a donné sa faveur à la nouvelle configuration, tout en préconisant un renforcement des contrôles routiers.

En définitive, « *le bilan de ce premier comité consultatif est résolument positif*, souligne Marc Fornasari, adjoint au maire. *Les échanges et réflexions partagés ont véritablement contribué à enrichir le projet.* »

Des propositions pertinentes

Parallèlement aux travaux du premier comité consultatif ont été lancés ceux du second, consacré au réaménagement de la rue de la République. Les participants ont contribué à dessiner le projet sur le premier tronçon de l'axe (jusqu'à la place du 11 novembre), où les travaux seront menés cet été [cf. dossier p. 9-11].

Pour ce qui concerne la seconde partie (jusqu'à la rue du Tertre), les réflexions du groupe ont été suspendues en attendant qu'avancent celles du troisième comité

consultatif, qui s'est intéressé à la place de l'Hôtel de Ville. En l'occurrence, les participants avaient demandé à ce que leur soient présentées des esquisses des possibilités de réaménagements, ce qui fut fait le 26 avril. Dès lors, les deux groupes ont pu formuler leurs dernières propositions et la mairie les prendre en compte.

Les travaux sur les deux zones seront réalisés en 2023. Là encore, « *les consultations ont été bénéfiques* », se félicite Marc Fornasari, en saluant l'implication des participants. « *Les propositions étaient pertinentes et nous en avons intégré une grande majorité.* »

Le mouvement est donc sur sa lancée. « *Nous sommes toujours dans l'apprentissage de la consultation*, précise Marc Fornasari. *Le processus peut encore être amélioré et prendre de nouvelles formes, mais ce qui est sûr, c'est que nous allons continuer.* »



Jeunes adultes : *actions !*

Point Information Jeunesse, permanences de la Mission locale, bourse au permis, opérations jobs jeunes... de nombreux dispositifs vinoliens ont vocation à accompagner les 16-25 ans dans leur future ou nouvelle vie d'adulte.



C'est l'une des articulations de la politique Enfance-Jeunesse de la Ville que de développer des actions en faveur des jeunes adultes – de 16 à 25 ans. « Beaucoup de choses existent pour les enfants et les adolescents, mais il ne faut pas oublier leurs aînés, insiste Fabienne Hector-Picard, adjointe au maire en charge de la Jeunesse. Ce n'est pas parce qu'ils ne font pas leurs études à Vineuil qu'il ne faut pas les accompagner. »

À titre d'exemple, une première édition « en présentiel » du forum Jobs d'été s'est déroulée à Vineuil le 12 mars. Organisée conjointement avec Blois et Veuzain-sur-Loire, et en partenariat avec le Bureau Information Jeunesse (BIJ), cette initiative a permis aux jeunes de 16 ans et plus d'accéder à près de 1800 offres saisonnières sur le département (cf. site internet du BIJ).

Toujours en matière d'emploi, la Ville a reconduit comme chaque année son opération Jobs Jeunes, grâce à laquelle

une vingtaine de jeunes de 16 à 18 ans ont pu obtenir un contrat de 35 heures dans l'un des services municipaux cet été.

Du général au particulier

Autre dispositif spécifiquement vinolien : la bourse au permis de conduire, qui aide chaque année 4 jeunes de plus de 18 ans à obtenir leur titre en leur octroyant une aide financière (de 625 €), sur dossier, versée à l'auto-école et à l'obtention du code.

De manière générale, jusqu'à la majorité, le PIJ (Point Information Jeunesse) de Vineuil est là pour apporter des renseignements sur l'orientation, la santé ou encore la mobilité (notamment européenne), ainsi que sur les aides financières. Enfin, pour ceux qui ont plus de 18 ans, la Ville s'est associée à la Mission locale pour mettre en place des permanences un jeudi sur deux, de 14h15 à 17h, à l'Accueil Jeunes. Prochaines sessions les 16 et 30 juin.

Un BAFA à Vineuil

La formation au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est une compétence utile et formidable qui peut s'avérer coûteuse, non pas tant en raison de son prix que de son lieu, souvent éloigné et entraînant des frais de transport et d'hébergement. Aussi, la Ville s'est portée volontaire pour accueillir un BAFA territoire. En mettant à disposition ses locaux et en prenant à sa charge d'autres dépenses, comme la restauration des stagiaires et des formateurs, elle permettra à une quinzaine de jeunes des environs de suivre l'apprentissage à moindre coût. En outre, la Ligue de l'Enseignement, partenaire de l'opération, accordera une subvention à chacun. Une première session sera organisée du 22 au 29 octobre 2022, grâce à laquelle les jeunes pourront être opérationnels dès l'été 2023 (accueils de loisirs, camps de mer, colonies de vacances, etc.).



En pratique

Renseignements auprès de l'Accueil Jeunes
17, rue Victor Hugo – 41350 Vineuil

Tél. : 02.54.50.00.72 / Patrick Landry au 07.86.21.14.28 – patrick.landry@vineuil41.fr

www.vineuil41.fr

Renseignements auprès
du service des Affaires
Educatives

Tél. : 02.54.50.54.43

assistante.affaire_educ@vineuil41.fr



Patrick Lepain, chef d'orchestre de l'harmonie des Montils, dirige à titre exceptionnel la répétition de la classe d'orchestre dans la salle Tutti le 31 mars

La Croche Livres

La percussion prend ses aises !

En service depuis la rentrée de septembre 2021, la nouvelle salle de percussion de l'école de musique, également utilisée pour les répétitions de l'orchestre de Vineuil-St-Claude et pour quelques conférences organisées par la bibliothèque, sera officiellement inaugurée le 25 juin.

Appogiature, Sostenuto, Arpège, Staccato... chacune des salles de l'école de musique porte un nom spécifique à l'univers de la musique. C'est donc tout naturellement que la nouvelle salle, destinée par sa taille à accueillir les répétitions de l'orchestre, porte le nom de « Tutti », qui indique que les instruments jouent tous ensemble. Car c'est la vocation première de cette nouvelle extension de la Croche Livres, qui sera inaugurée le 25 juin : accueillir les répétitions de l'Harmonie. L'Harmonie de St-Claude – Vineuil est héritière de la Fanfare des vigneron, fondée en 1868. Avec la création de l'école intercommunale de musique en 1999,

cet orchestre est devenu la pratique collective des élèves de deuxième cycle, soit une cinquantaine de musiciens qui se réunissent le vendredi soir pour répéter sous la baguette du directeur de l'école de musique, Mickaël Boisset. Les 35 élèves du premier cycle de l'école de musique suivent quant à eux la classe d'orchestre qui répète le jeudi soir, également sous la direction de Mickaël Boisset.

Précédemment, les répétitions avaient lieu dans une salle située à St-Claude, beaucoup moins adaptée à cette pratique, car trop exiguë. D'autant que c'est également dans la salle de répétition de l'Harmonie que se trouvent nécessairement les volumineux

instruments de la classe de percussion de l'école de musique.

Tous ces musiciens bénéficient désormais d'une grande salle confortable et lumineuse, également dotée d'un piano, car elle accueille occasionnellement de petites auditions pour les parents d'élèves. La salle étant parfois aussi utilisée par la bibliothèque pour organiser des lectures ou des conférences, un rideau permet de dissimuler les instruments de percussion.

Construite pendant les travaux d'isolation de la Croche Livres, la salle Tutti a été achevée en janvier 2021. Pour cause de Covid, l'orchestre n'a cependant commencé à y répéter qu'à la rentrée de septembre. L'inauguration officielle, le 25 juin à 11 h, sera mise en musique par la classe de percussion de Bastien Laurent.

Les tribunes libres sont ouvertes à l'expression des groupes composant le Conseil Municipal. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

Majorité municipale

Vineuil, ensemble pour réussir

La collectivité s'est engagée, depuis plusieurs années, dans une démarche globale visant à limiter son impact environnemental. Dès 2012, l'extinction de l'éclairage public après 23h s'inscrivait dans un souci d'économies d'énergie et de réduction de nos consommations. Un enjeu à long terme et toujours plus d'actualité au vu de l'urgence climatique et de l'augmentation notable du coût de l'énergie. Cette préoccupation des élus de la majorité, depuis plus de 10 ans, s'est traduite également dans les programmes pluriannuels de remplacement de l'éclairage public. Chaque année, un budget conséquent est fléché pour du renouvellement de matériel et un passage à l'éclairage LED progressif sur tout notre territoire.

En 2022, nous avons souhaité intensifier notre engagement dans la transition énergétique, en particulier dans la réduction de la consommation énergétique des bâtiments communaux. C'est pourquoi, des travaux importants d'isolation du dojo, au complexe sportif et des bâtiments Nord et Sud du groupe scolaire des Girards sont réalisés. Cet engagement s'inscrit dans la démarche nationale du décret Énergie qui obligera les collectivités à des réductions de consommation énergétique dans les bâtiments de plus de 1000 m² d'au moins 40 % en 2030.

Mais au-delà de la réglementation, l'heure n'est plus aux hésitations.

Nous sommes tous concernés par les efforts à faire pour lutter contre le réchauffement climatique et ses effets induits. Ainsi pour maintenir la qualité de nos équipements et le confort des utilisateurs tout en limitant les émissions énergétiques, la Ville accentue l'isolation des bâtiments, l'installation de nouveaux systèmes de chauffage lorsque cela est possible, d'éclairages Leds, de détecteurs pour limiter les oublis d'extinction des lumières...

Ces évolutions structurelles s'accompagnent de démarches multiples de sensibilisation et d'animations aux enjeux environnementaux. Les journées du développement durable participent de ces temps de sensibilisation autour de la question des déchets, du changement climatique, de la préservation de la biodiversité. Le projet d'alimentation durable de la commune, concerté avec les parents d'élèves, offre une alimentation avec toujours plus de produits biologiques et locaux pour les enfants fréquentant nos établissements scolaires. Le projet d'acquisition de réservoirs d'eau est en cours de réflexion. Le chemin est long mais l'objectif est clair, tout faire pour limiter au quotidien les conséquences de ce que nous avons produit.

A. Rousselet, H. Leroux, L. Riquelme, T. Frouin, F. Hector-Picard, M. Fornasari, P. Lorenzo, J. Gibert, G. Boret, C. Mary, L. Remay, J. Adroit, E. Vion-Lenormand, S. Crosnier, A. Samb, J-P. Brunet, F. Grappy, R. Martinet, C. Redais, J-P. Sarradin, N. Azoug, J-P. Rebiffé.

Oppositions

À vos côtés pour Vineuil

Les comités consultatifs, réels reflets de la démocratie sur Vineuil ? Le 26 avril dernier se tenait le troisième comité consultatif au sujet de l'aménagement de la place de l'hôtel de ville dont les premières conclusions sont plutôt décevantes.

En effet, ces comités nous ont été présentés comme de véritables actes de démocratie permettant « enfin » aux Vinoliens de s'exprimer, de donner leurs avis et de prendre part aux projets de la commune. Leurs avis recueillis permettant d'éclairer les élus et les services municipaux pour l'élaboration et le suivi des projets conduits par la Ville. Ne s'agit-il pas là de la définition d'une démocratie saine, constructive et active au service des habitants qui ont accordé, par leur vote, leur confiance pour l'administration et la gestion de la commune ?

Le compte-rendu du dernier comité de l'aménagement de la place de l'hôtel de ville nous laisse perplexes. En effet, de vrais enjeux

s'offrent à nous pour dynamiser le centre-ville de Vineuil, pour développer nos commerces, pour créer des événements à la hauteur de nos ambitions.

Initialement, les propositions retenues répondaient en partie à ces besoins : expérimenter le développement et le déplacement du marché sur la promenade de l'hôtel de ville, embellissement de la façade de la mairie, végétalisation de la place et création d'espaces ombragés, aménagement de la place Polch pour en faire un lieu d'échanges accueillant des activités. Force est de constater que les conclusions retenues par la municipalité ne correspondent pas aux attentes prioritaires des Vinoliens.

Nous attendons donc que ces comités permettent une vraie consultation citoyenne et qu'ils jouent pleinement leur rôle.

P. Fhima, Y. Girault et S. Laugé.

Vineuil Naturellement

Merci à l'ensemble des citoyens, élus et agents municipaux pour la bonne tenue de ce moment démocratique majeur qu'est l'élection présidentielle. E. Macron est donc réélu pour cinq ans. Voulons-nous vraiment que sa politique s'applique sans la moindre concession ? Il est important que chacun s'interroge sur ce qu'il souhaite pour le pays. Loin d'être une simple formalité administrative, l'élection de nos députés est en réalité décisive pour le pays, leurs compétences sont fortes : - proposer, voter ou rejeter les lois - demander l'organisation d'un référendum - constituer des commissions d'enquête - saisir le conseil constitutionnel - demander la destitution du gouvernement par une motion de censure. Une majorité de députés peut

donc dicter la manière dont est géré le pays. Par conséquent, tout est possible ! Pour cela, il faut que chacun se saisisse d'un bulletin de vote. On peut doter le Président d'une nouvelle majorité si l'on soutient son action, ou alors lui imposer une cohabitation. Nous vivons une période difficile, les raisons d'être inquiet pour l'avenir sont nombreuses : guerre en Ukraine, flambée des prix, catastrophes climatiques qui frappent déjà certains endroits du monde ... La lassitude s'installe, les politiques ne semblent plus à la hauteur de l'enjeu historique. Gardons espoir et mobilisons-nous les 12 et 19 juin, pour un autre monde !

A. Challier, R. Belkadi, H. Claudon.

Agenda de juin à septembre 2022

Les manifestations ci-après sont susceptibles d'être annulées, selon l'évolution du contexte sanitaire.

Juin

Samedi 4 et dimanche 5

- Concours de Tir à l'arc organisé par Vineuil-Sports Tir à l'Arc
Stade municipal
- Finales coupes de Loir&Cher Basket
Gymnase Marcel Carné

Du 7 au 18

- Exposition de peintures à la bibliothèque
La Croche Livres

Mercredi 8

- Spectacle « Albums et comptines en vadrouille » dès 6 mois à la bibliothèque
La Croche Livres

Samedi 11

- Ouverture exceptionnelle de la bibliothèque, vente de désherbés 10h/12h15 et 14h/17h
La Croche Livres
- Journée Nationale des Débutants organisée par Vineuil-Sports Football
Stade municipal

Dimanche 12

- 1^{er} tour des élections législatives
Bureaux de vote de Vineuil

Mercredi 15

- Jeux et lecture pour les tout-petits à la bibliothèque
La Croche Livres

Samedi 18

- Fête de la musique organisée par la municipalité (cf. page 14)
- Meeting d'athlétisme organisé par Vineuil-Sports Athlétisme
Stade municipal

Dimanche 19

- 2^{ème} tour des élections législatives
Bureaux de vote de Vineuil
- Brocante organisée par Vineuil-Sports Football
Stade municipal

Samedi 25

- Fête de l'école des Noëls
École des Noëls
- « La p'tite toile » Projection de courts-métrages organisée par la bibliothèque
Salle Tri' postale
- Meeting d'athlétisme organisé par Vineuil-Sports Athlétisme
Stade municipal

Dimanche 26

- Régionaux d'athlétisme organisés par Vineuil-Sports Athlétisme
Stade municipal

Juillet

Jeudi 14

- Feu d'artifice du 14 juillet organisé par la municipalité de Vineuil
Rue du Stade

Août

Jeudi 25

- Repas Champêtre organisé par l'UNRPA
Salle des fêtes de Vineuil

Septembre

Jeudi 1^{er}

- Repas organisé par l'UNRPA
Salle des fêtes de Vineuil

Samedi 3

- Rentrée des associations organisée par la municipalité de Vineuil
Gymnase Marcel Carné

Dimanche 4

- Course cycliste de Vineuil organisée par Vineuil-Sports Cyclisme
Rues de Vineuil
- Thé dansant organisé par Traits d'Union solidaire
Salle des fêtes de Vineuil

LES ASSOCIATIONS ET LA VILLE DE VINEUIL VOUS PROPOSENT UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS !

La rentrée des associations

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022
De 14h à 17h
Gymnase Marcel Carné

- Jeux
- Sports
- Environnement
- Musique
- Danse
- Théâtre
- Sculpture
- Peinture
- Relaxation

Entrée libre • Plus d'infos sur vineuil41.fr

Samedi 10

- Bourse aux vêtements de sports et loisirs organisée par Vineuil-Sports Basket
Salle des fêtes de Vineuil

Vendredi 16

- Rencontre danses organisée par Atelier danses traditionnelles
Salle des fêtes de Vineuil

Samedi 17

- Fête du Viaduc organisée par la municipalité de Vineuil dans le cadre des Journées du Patrimoine
Viaduc des Noëls
Salle des fêtes de Vineuil

Dimanche 18

- Vide-greniers organisé par l'association des Parents d'Elèves de l'école des Noëls
Stade des Noëls

Mardi 20

- Réunion de quartier centre-ville/ Nord-Cosson
Salle des fêtes de Vineuil

Mercredi 21

- Réunion de quartier Les Noëls
Salle des fêtes de Vineuil

Samedi 24 et dimanche 25

- Promenade artistique « Art'Zyth » organisée par Expression libre
Salles municipales de Vineuil et rues du centre-bourg

+d'infos sur
www.vineuil41.fr

Faites connaître vos événements :
manifestation@vineuil41.fr

VINEUIL PRÉSENTE

La Fête de la Musique

CONCERTS LE SAMEDI 18 JUIN 2022

Place de l'hôtel de ville
et du 11 novembre 1918

ACCÈS LIBRE
De 18:00
à 1:00
du matin



SOLAR PROJET
AFRO-DISCO POP

et aussi...



Hommage
à Georges
Brassens

Les Pornographes



Jane Porter Trio (Jazz)



> vineuil41.fr